

## PROGRAMME LIFE+ DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

## 4 PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

Le programme LIFE+ de la Commission européenne cofinance le projet PHOSTER.

Le programme LIFE+ est l'instrument financier de l'Union européenne pour l'environnement. Son objectif général est de contribuer au développement et au déploiement de la politique et de la législation environnementale de l'UE par le co-financement de projets pilotes ou démonstrateurs à forte valeur ajoutée européenne.

ArcelorMittal Maizières  
Research S.A., France  
(Coordination)



Advanced Coatings &  
Construction Solutions SCRL,  
Belgique



ArcelorMittal Construction,  
France



Commissariat à l'Énergie  
Atomique et aux Énergies  
Alternatives, France



LE GROUPE

# PHOSTER

PHOtovoltaic STEel Roof

Un projet de recherche visant à développer une  
**toiture métallique solaire universelle**

Couverture métallique active intégrée au bâti (BIPV),  
autoconnectée issue de technologies et procédés novateurs

ArcelorMittal



Le projet **PHOSTER** concerne le **développement** d'un élément de toiture **photovoltaïque intégré au bâtiment (BIPV) hautement efficace et conçu de manière écologique. Il vise à démontrer** un procédé de fabrication innovant et plus écologique. Le projet entend participer fortement au développement et à la mise en valeur de l'énergie solaire et aborder le problème environnemental du changement climatique.

Un **prototype** d'une nouvelle enveloppe de couverture métallique solaire universelle **sera conçu**, fabriqué, installé et suivi au cours des 4 années que dure le projet.

## 5 OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Afin de soutenir la poursuite du développement de l'énergie solaire et de limiter autant que possible son impact environnemental, cinq objectifs environnementaux sont définis.

- 1 Au moins **30 % de réduction du potentiel de réchauffement planétaire (PRP)** par rapport à un système utilisant un module photovoltaïque cadré sur un toit métallique.
- 2 Une **réduction de 15% de l'empreinte carbone** et de la **consommation d'énergie primaire** pour la fabrication des modules cuivre-indium-gallium-sélénium (CIGS)
- 3 Une **augmentation de 1,5% de l'énergie produite kWh/kWc**
- 4 Une **réduction** de l'utilisation de matériaux rares et toxiques, dont la substitution du **cadmium**
- 5 La **recyclabilité d'au moins 85%** (en poids) de l'enveloppe de toiture BIPV

